



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE



LA TRANSFORMATION DE L'IGN : VERS UN NOUVEAU POSITIONNEMENT

10 septembre 2019 | Club SIG DDT 71

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- 📍 **Multiplicité d'acteurs** de l'information géographique (public, privé, usagers)
- 📍 Puissance accrue des **grands acteurs économiques (GAFAM)** de l'Internet qui concentrent la valeur

EVOLUTION DU CONTEXTE POLITIQUE & ÉCONOMIQUE

- 📍 **Modernisation** de l'action publique :
 - ✓ Stratégie d'**Etat-plateforme** et **dématérialisation** des procédures
 - ✓ Disparition progressive des redevances : **ouverture des données**
- 📍 **Erosion de la subvention** pour charge de service public

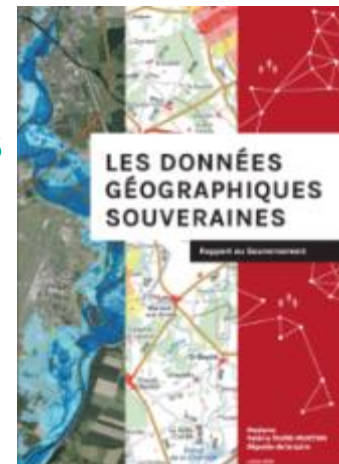


NÉCESSITÉ POUR L'IGN DE CHANGER...

- 📍 Mandat du ministre d'État pour définir un **projet d'établissement**, validé en avril 2018

...ET DE REPENSER L'ECOSYSTEME

- 📍 **Mission parlementaire sur les données géographiques souveraines** > elles se définissent par leur finalité, leur usage et s'envisagent du point de vue de l'autorité publique
- 📍 Rapport **remis le 20 juillet 2018** par Valéria Faure-Muntian, députée de la Loire, aux Secrétaires d'Etat B. Poirson et M. Mahjoubi
- 📍 Deux principaux constats :
 - ✓ Nécessité pour l'Etat de **disposer de géodata maîtrisées** pour exercer ses missions de manière souveraine
 - ✓ Nécessité d'assurer une **meilleure coordination** entre les acteurs publics producteurs de données géographiques pour leurs besoins propres



QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE SOUVERAINE ?

- 📍 Une donnée souveraine **se définit par sa finalité**, son usage
- 📍 Les données souveraines s'envisagent du point de vue de l'autorité publique :
 - ✓ Caractère **indispensable pour la prise de décision** publique
 - ✓ Données sur lesquelles l'autorité publique peut **se fonder en confiance** pour exercer ses prérogatives (données neutres/objectives, de qualité maîtrisée)
 - ✓ **Représentation officielle** du territoire dont la légitimité est reconnue par les citoyens dans ses rapports avec les services publics (données faisant autorité)
 - ✓ **Enjeu d'indépendance** pour leur approvisionnement afin de garantir l'autonomie des décisions de l'État



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

En cohérence avec le rapport parlementaire, rédaction d'un projet d'établissement pour l'IGN, basé sur 6 axes :

- ❖ 1. **être au service de l'État** (appui aux politiques publiques) ;
- ❖ 2. être **l'opérateur interministériel de référence** pour la production et la qualification de données géographiques souveraines ;
- ❖ 3. **maintenir l'écosystème de partenaires** (européens, nationaux et locaux) pour la **production ou l'entretien de données géographiques** ;
- ❖ 4. **porter la géo-plateforme nationale et mutualisée** dans le cadre de la transformation numérique de l'État dans le domaine de la géolocalisation;
- ❖ 5. **devenir le tiers de confiance vis-à-vis des communautés d'utilisateurs** ;
- ❖ 6. assurer un rôle de **pôle scientifique et technique** (expertise – innovations)

Donc une orientation :

- ▶ **vers un renforcement des partenariats pour la production et la mise à jour des données**
- ▶ **allant dans le sens de l'animation des communautés d'utilisateurs**
- ▶ **qui confirme la géo-plateforme nationale comme outil central de mutualisation**

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT APPROUVÉ PAR LE MINISTRE D'ÉTAT NICOLAS HULOT EN AVRIL 2018

Les trois orientations stratégiques pour l'IGN :

- 📍 **Opérateur interministériel** garant de la qualité des données géographiques souveraines
- 📍 Point **pivot de l'écosystème de partenaires** pour la production ou la qualification des géodatas souveraines vis-à-vis de **communautés d'utilisateurs**
 - ✓ **Collaborations systématiques** entre l'IGN et ses partenaires
 - ✓ Nécessité d'une **gouvernance ouverte**
- 📍 **Pôle d'innovation scientifique et technique** de l'information géographique au service de la puissance publique

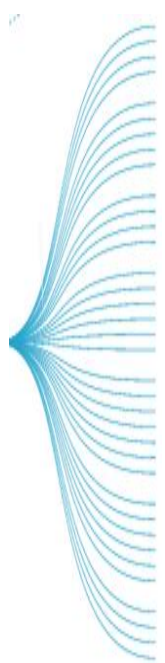


UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE, UNE NOUVELLE APPROCHE PARTENARIALE

- 📍 Renforcement des **logiques collaboratives** pour rationaliser les coûts de production et de diffusion
→ Passer d'une logique de travail avec des tiers de confiance à une logique de **travail « en confiance »**
- 📍 Démarche d'**accompagnement** des porteurs de politiques publiques pour le développement de services professionnels
- 📍 Recherche de l'**efficience** par le recours accru aux nouvelles technologies (intelligence artificielle, deep learning, big data, Lidar...) et à l'**open innovation** (IGN*fab*, contrats d'industrialisation...)

UN PROJET FONDATEUR : LA GÉOPLATEFORME

- 📍 Composante géographique de l'Etat-plateforme
- 📍 Soutenu par 18 partenaires (dont l'ONF, le SHOM, l'ADEME, l'ASP, l'INSEE,... également IDéO BFC)
- 📍 Principaux objectifs :
 - ✓ Bâtir une **infrastructure ouverte et mutualisée**
 - ✓ Constituer un **écosystème d'usages** et fédérer des **communautés d'usagers**
 - ✓ Déployer des **dispositifs collaboratifs** pour l'entretien et l'enrichissement de la donnée géographique souveraine au sein de la sphère publique



Transformation initiée du Géoportail en Géoplateforme

- 📍 **Migration** dans le Cloud interministériel Oshimae (MAA / MTES)
- 📍 **Gouvernance ouverte** à concevoir ensemble (dès 2019)
- 📍 **Refonte du service** de chargement et d'administration de données (gestion des droits...) pour une ouverture à tous les usagers



Architecture permettant différents niveaux d'usages et d'interfaces

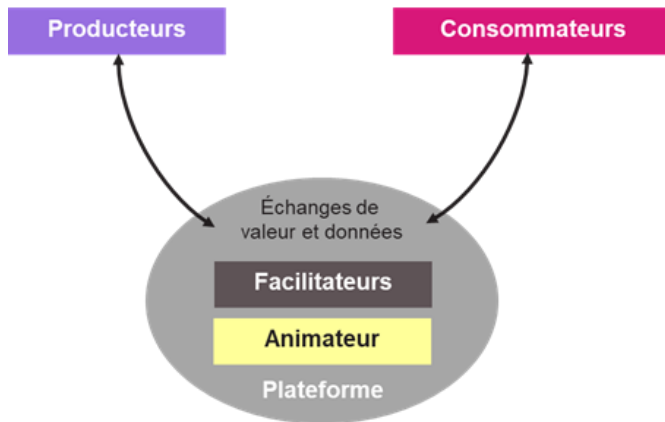
Infrastructure permettant de créer des **espaces privatifs ou partagés**, et d'appeler des ressources (API) via un applicatif ou un site

- 📍 **Migrer ses données** en conservant un appel via son propre site
- 📍 **Maintenir sa plateforme** avec appel de ressources additionnelles de la Géoplateforme et **référencer** tout ou partie de ses données sur la Géoplateforme
- 📍 **Répartir ses bases** entre sa plateforme et la Géoplateforme (lien via un site unique)

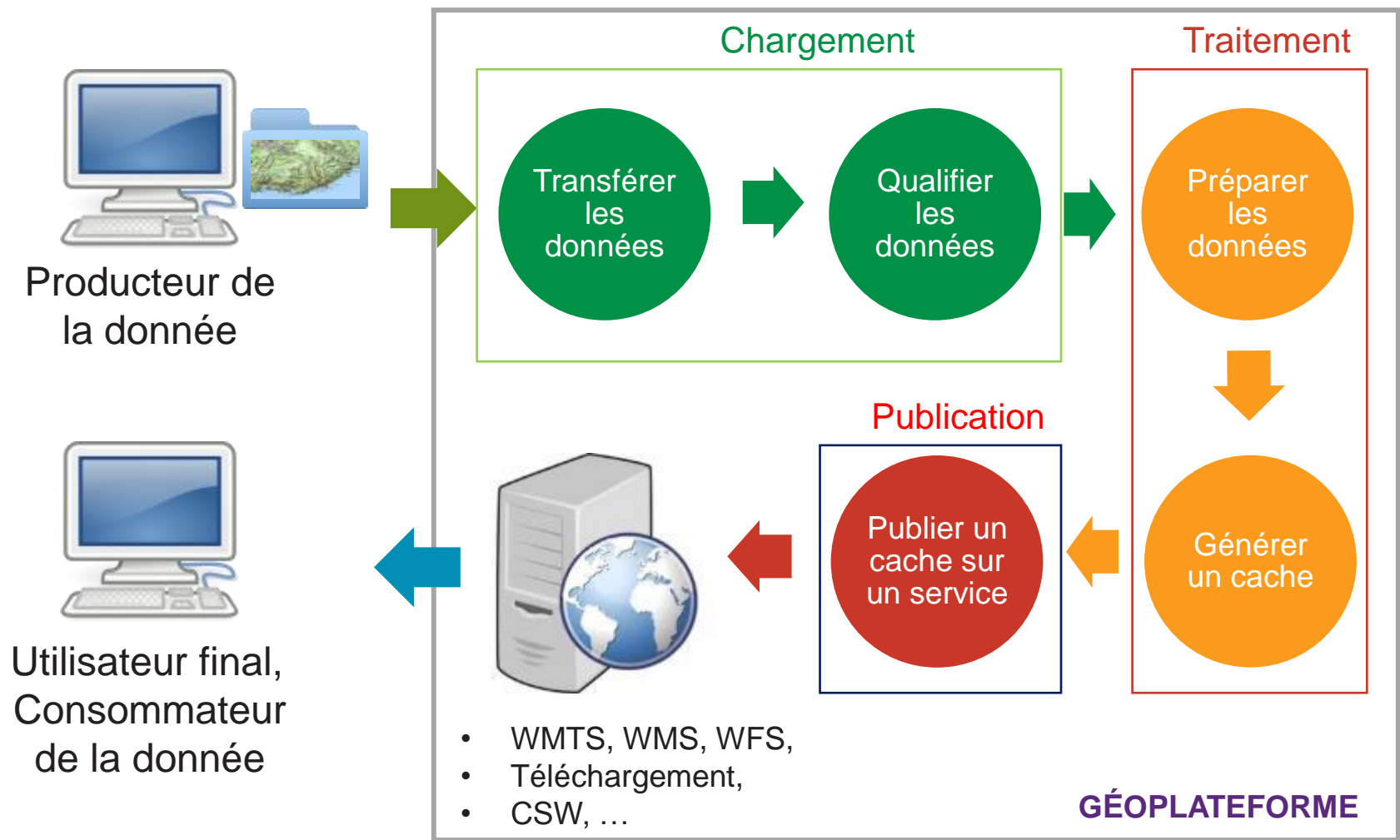
LA NOTION DE PLATEFORME D'INTERMÉDIATION

La Géoplateforme s'interface avec les ressources de l'État plateforme **comme avec les autres plateformes**

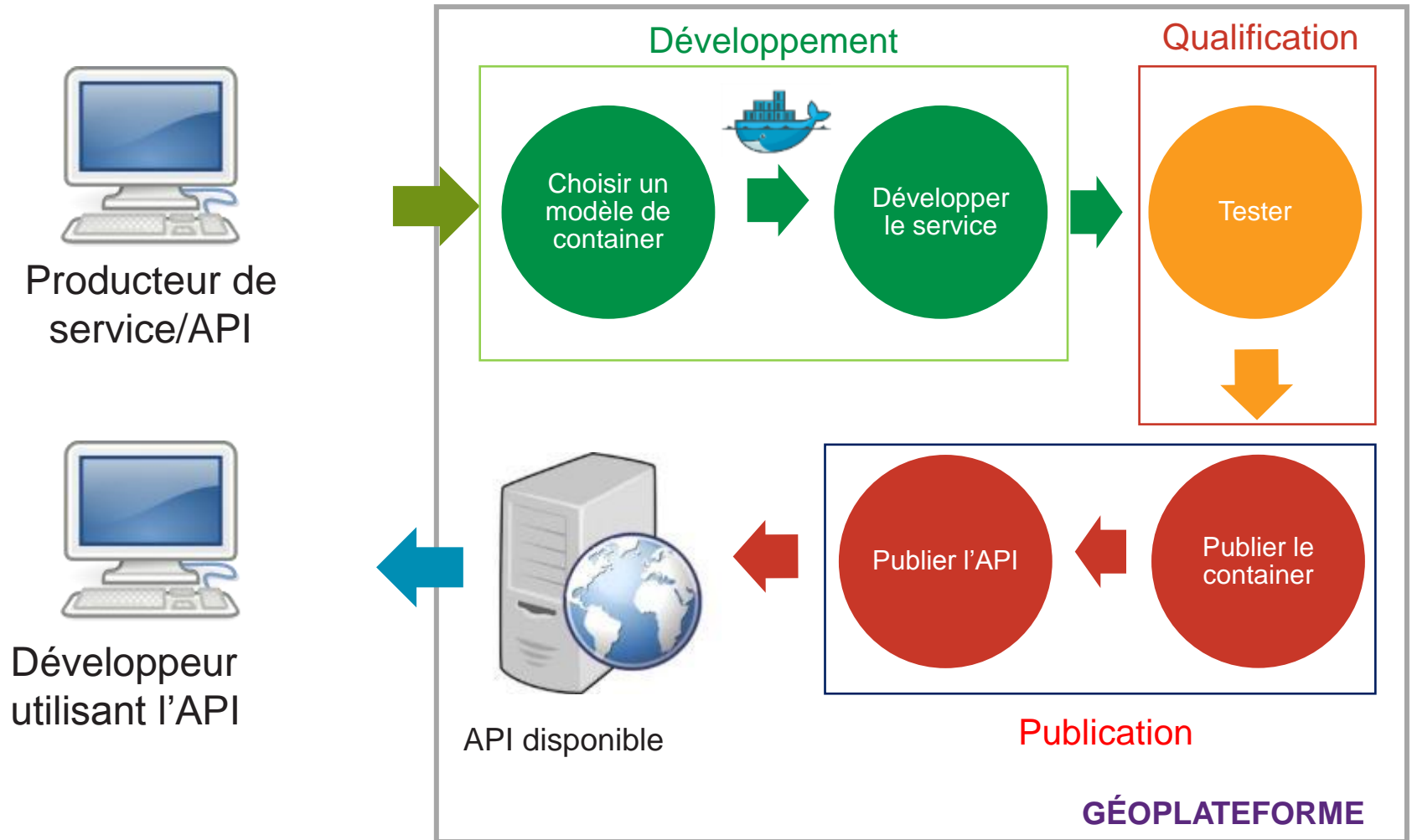
- 📍 Elle offre un **socle technique commun** pour fédérer les acteurs de la donnée géographique souveraine
- 📍 Elle pourra être appelée **par divers sites métier de façon transparente (API)**
- 📍 Elle permettra **une mutualisation progressive**, au fur et à mesure de l'intérêt suscité auprès des partenaires



1 CHARGEMENT - TRAITEMENT – DIFFUSION DES DONNÉES PAR LES PARTENAIRES EN S'APPUYANT SUR L'INFRASTRUCTURE GEOPLATEFORME



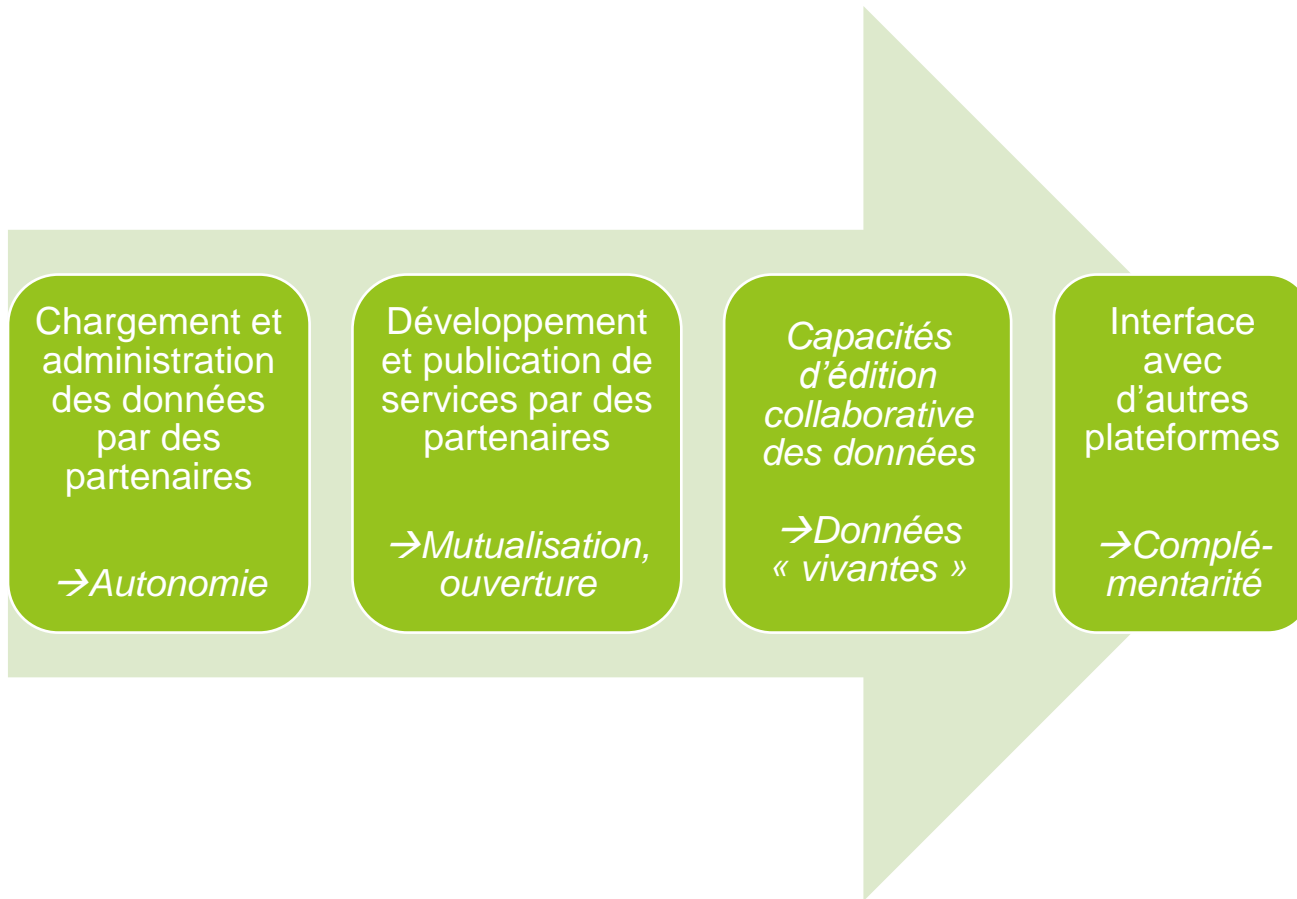
3 TRANSFORMATION: DÉVELOPPEMENT DE SERVICES/API



DU GÉOPORTAIL À LA GÉOPLATEFORME

Mutualisation, simplification et économie pour toute la sphère publique

Geoportail



Geoplateforme

QUELLE STRATÉGIE À METTRE EN PLACE ? QUESTIONNEMENTS ET PISTES DE RÉFLEXION

Nouvelle organisation de l'IGN au 1^{er} janvier 2019

Direction Territoriale (DT) à Lyon (2 régions administratives)

- ✓ Le **délégué régional** : *Vincent LIEBARD* (votre correspondant en BFC)
- ✓ **Département d'Appui Territorial et Animation du Collaboratif (DATAC)** :
pour l'accompagnement et le développement de la production collaborative
 - 1 responsable de département : *Jean-François BURILLIER*
 - 2 ingénieurs d'étude : *Floryne ROCHE, Nicolas PY*
 - 3 chargés d'étude : *Frédéric SANCHEZ, Florence ANDRE, Joëlle BROUSTE*
 - 2 chargés de relations territoriales : *Siham LENAIRE, Guillaume BOYER*
- ✓ **Département de la Production**
dont la collectrice MAJEC du dept 71 : Béatrice MOUCHE

QUELLE STRATÉGIE À METTRE EN PLACE ? QUESTIONNEMENTS ET PISTES DE RÉFLEXION



AU NIVEAU RÉGIONAL : s'appuyer sur les acteurs existants



Projet de convention cadre avec Territoires numériques BFC

- ✓ *Qui anime en région ? Sur quelles thématiques (liées aux missions) ? Quels sont les outils à disposition pour effectuer des remontées et alimenter les données de référence, quelle mise à jour ? Quels freins (autorisation de réutilisation, licence, circulation des données produites, confidentialité, outils trop complexes...)*

Pistes : *Actions de communication vers une trajectoire commune ? Réflexion partagée ? Simplification des outils et des procédures (notion de coûts évités) ?*

Réseaux de partenaires (du local au national) en région (clubs, rgma, obs...)

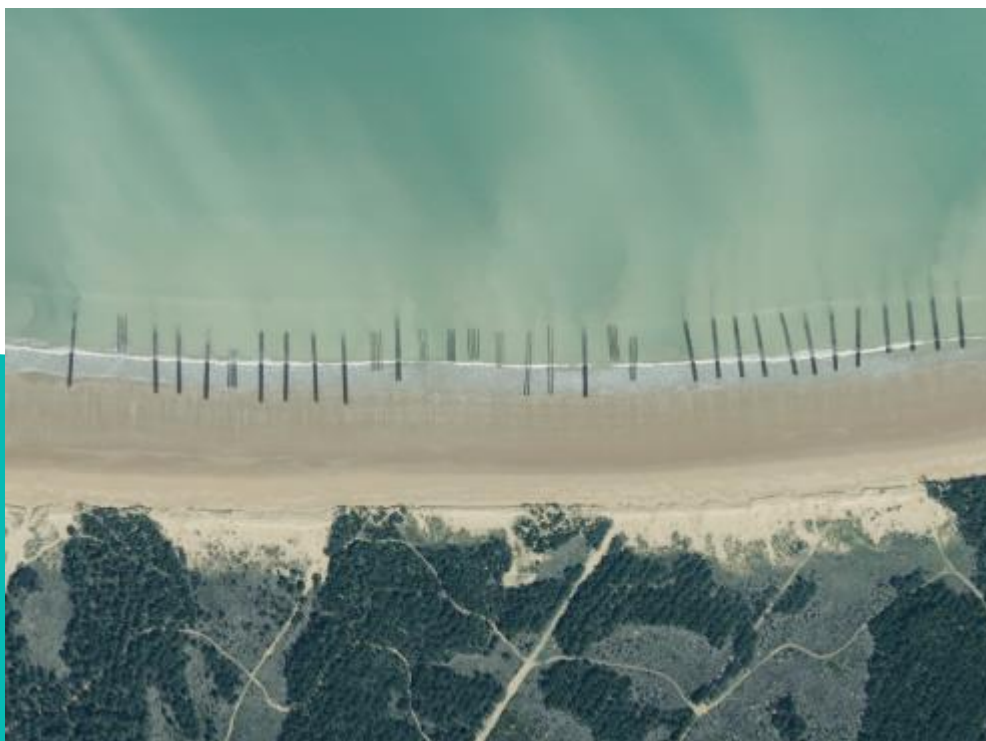
Pistes : *Cartes des acteurs par thématique pour mieux identifier qui fait quoi ?*

Valorisation des usages, et après ?

Pistes : *Rencontres GéoData (ateliers d'échanges, retours d'expériences, formations,..)*



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE



MERCI DE
VOTRE ATTENTION

bourgogne-franche-comte@ign.fr

vincent.liebard@ign.fr

EXTRAIT DE PROJETS IGN EN COURS AU NIVEAU NATIONAL

- **Cartographie numérique pour le transport des bois (avec FCBA)** mutualiser les informations concernant la desserte pour le transport des bois ainsi que les itinéraires Bois ronds
- **BDIFF (avec DDT, SDIS, DPFM, GiP ATeGeri)** disposer d'une base nationale répertoriant les feux de forêt en France métropolitaine et DOM (974 uniqt). Les données sont à objectif statistique : date, heure d'occurrence, superficies brûlées, ...
- **Projet AMO GIP-SNE** Portail cartographique d'indicateurs de l'occupation des logements sociaux pour les professionnels (améliorer le suivi de l'occupation actuelle, identifier les besoins en nouveaux logements pour une meilleure répartition)
- **Etude NexSis** (étudier la faisabilité de la mise en œuvre d'une base de données navigable qui réponde aux besoins, aux usages, aux contraintes et aux exigences des pompiers pour conduire la décision d'engagement des interventions.
- **AMO DGPR (BRGM, CEREMA, DREAL, DDT)** (Valoriser les données et bases de données géomatiques réalisées et mises en œuvre au sein de l'activité prévention des risques naturels (essentiellement inondation) à la DGPR.
- **Projet ORTHO LITTORALE (CEREMA)** : produire un référentiel image du littoral à grande échelle, dans des conditions spécifiques (marée, pression atmosphérique, ...), libre de droit, accessible à tous et garantissant une véritable interface entre terre et mer.
- **Projet DSR TE (DGITM)** constituer une base de donnée nationale des transports exceptionnels afin de mieux suivre les demandes d'autorisation et d'être plus réactifs dans leur instruction
- **GPU** simplifier l'accès aux DU et aux SUP, faciliter l'action des acteurs de l'urbanisme, contribuer à la mise en œuvre d'Inspire – ordonnance du 19/12/2013
- **PROJET PRSF (FNEDT)** développer un standard et des outils nationaux permettant de recueillir des Points de Rencontre des Secours en Forêt, pré-identifiés par des acteurs de terrain volontaires puis de les diffuser.